L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 126. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 18 MARS, 1828. Vol. 3.

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également pour l'année. [illegible] Hors de la France.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront prévenir l'Editeur, ou ses correspondants; les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas quinzaine leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre gourdes pour chaque insertion subséquente, [illegible] chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un arrangement à l'année; [illegible] prix sont de $40 à $60, compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guirnand.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Thérence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boze, instituteur.

Aux Attakapas, à Mr. Dumartrait, et au juge Bryant.

Amérique.

POUR NEW-YORK.

Le navire NEUSTASION, capitaine Thomas, est prêt maintenant pour prendre un chargement, et peut partir d'ici en peu de jours. Pour fret ou conditions, s'adresser à

5 fév BOWERS, OSBORN & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire COMMORMA, capitaine G. Daily, maintenant à prendre charge à la Balize, pouvant recevoir 300 balles coton d'équivalent, fret et passage incessamment. S'adresser à

5 fév JOHN MITTURN, rue du Canal

POUR BOSTON.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre ORIENT, capitaine Chase, ayant les deux tiers de sa charge engagé, et pouvant [illegible] sous a

STETSON & AVERY, 5 fév No. 18 rue Bienville.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick paquebot OREGON, capitaine D. Brown, sera prêt à [illegible] son chargement dans peu de jours. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

17 déc. WHITALL, JAUDON & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire MITTY, capitaine Katson, prêt maintenant chargé au haut de la Balize, et à son retour pourra prendre du coton en entre fret léger. Pour les conditions, s'adresser à

JOHN P. PAYSON.

17 Décembre.

POUR NEW-YORK.

Le joli brick JULIA, capt. Bailey, est maintenant à prendre charge au haut de la ville, et peut prendre encore 100 boucauds à bord si l'on se présente immédiatement—pour le quel ou passage, s'adresser à

17 dec. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW-YORK.

Le brick de première classe PERUVIAN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Churchill, partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St. Louis ou à

dec 17 BOWERS, OSBORN & BOWERS.

POUR BOSTON.

Le [illegible] FRANKLIN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Simpson, ayant la moitié de sa cargaison engagée, et pouvant [illegible] ou passage, s'adresser à

STETSON & AVERY.

No. 18 rue Bienville.

POUR NEW-YORK.

[illegible] de passagers sont invités [illegible] les 5 et 20 [illegible]

Le navire [illegible]TUC Y. cap Bathbone.

Le navire TALMA, capt. [illegible]

Le navire [illegible], capt. Waterman.

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler, &

Le navire LOUISIANA, capt. [illegible]

Le public peut compter sur l'exactitude dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixée aux 1er. et 15 de chaque mois.

25 oct Foster & Hutton.

Chapeaux de Castor.

Reçus par le navire Illinois, de New-York. 40 caisses de CHAPEAUX noirs et de brun, de première qualité, de formes hautes, basses, et moyennes, à poils longs et courts; tous de qualités supérieures, et des dernières modes.—De plus, plusieurs douzaines de CHAPEAUX dits Seal-Drab, qu'on vendra en gros et en détail, à des termes raisonnables.

NICHOLS & KEELER,

[illegible] janvier. 18 rue Canal.

On pourrait avoir quelques [illegible] en abonnement à

18 décembre. W. W. CALDWELL.

Europe.

POUR LE HAVRE.

Le brick VIRGINIA, capitaine Finney, [illegible] pour fret ou passage, conditions [illegible], s'adresser à

6 février THEODORE NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE,

Le brick EDWARD, a besoin d'environ 200 balles de coton pour compléter son chargement; pour fret desquelles il peut [illegible] au parfaitement Libby, à bord du bord sur la Balize, ou à

6 février WM. HUNT & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le brick anglais de première classe FRANCES WATSON, capt. Blair, étant partie de son chargement engagé, sera bientôt complété. Pour fret ou passage, s'adresser à

5 févr. ANDREW LOCKHART et Co.

POUR LIVERPOOL ou le HAVRE.

Le beau navire fin voilier [illegible] (de 1ère classe) capitaine [illegible], jaugeant de 1300 balles de coton, est prêt à prendre chargement [illegible] dans peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord ou à

17 déc. JULES LE BLANC. No. 102 rue Royale.

POUR LIVERPOOL.

Le navire solide et fin voilier EDWARD BOWERS, capitaine Purdy, sera prêt à prendre charge sous peu de jours, étant une partie considérable engagée et jouissant [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

17 Décembre. JOHN HAGAN & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le brick neuf, doublé et chevillé en cuivre, A. L. LUNAR, capt. Putnam, ayant la majeure partie de sa cargaison à bord, partira sous le premier Mercredi prochain. Pour fret de 150 à 200 balles de coton, s'adresser au capitaine à bord, premier rang au dehors du marché, ou à

14 janv. BOWERS, OSBORN & Co.

A FRETER.

(On préférerait un port des Antilles.)

Le bon brick la CATHERINE, capitaine Pascal, du port de 170 tonneaux, ayant été complètement réparé à neuf à Hambourg, en Septembre dernier; il est doublé à neuf et doublé et chevillé en cuivre. S'adresser à

[illegible] BERNARD & REIMERS.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, Pointe-Coupée et les lieux intermédiaires.

Le beau Bateau-à-Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis à midi. Il a de très beaux emménagements pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

19 Déc. JAMES ARDOIN.

POUR BAYOU SARAH, POINTE-COUPÉE, Et tous les lieux intermédiaires.

Le bateau à vapeur RED-RIVER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Nouvelle-Orléans pour les places ci-dessus, à partir tous les Mardis [illegible] et du Bayou Sarah tous les Samedis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

17 déc. L. MILLAUDON.

POUR NATCHEZ.

Et tous les lieux intermédiaires.

Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine [illegible], partira régulièrement tous les 10 et 20 de chaque mois; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

17 déc.

POUR LA MOBILE.

Le bateau à vapeur COLUMBIA, capt. Rogers, portant la malle des Etats-Unis, partira du Pierre tous les mardis et vendredis à midi. Le fret sera reçu au bassin à bord de la goélette qui descendra le soir avant le départ du bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou bien à

17 déc. H. HUNT, Au Bassin.

AVIS.—Le soussigné étant de retour en cette ville, offre ses services à Mrs. les habitans sucriers, pour diriger les équipages. Il fera toute autre espèce d'entreprises, relatives à la maçonnerie, soit en ville ou à la campagne. Les personnes qui daigneront l'honorer de leur confiance pourront être assurées qu'il fera tout son possible pour s'en rendre digne.

LEONARD DELAGRANDE.

S'adresser à l'imprimerie de cette feuille.

POUR LE BAYOU SARAH,

Lanoux-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements.

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept Joseph T. Brunet.

70 BOUCAUTS DE SUCRE sont attendus à la place cette après midi ou demain, et seront vendus à des prix raisonnables, pour comptant. S'adresser de suite, rue de Chartres No. 95, près la rue de Conti. 3 déc

SUCRE.—Les soussignés offrent à vendre, 100 boucauds Sucre première qualité sur une habitation à 10 lieues de la ville. S'adresser à

18 Déc. JOHN HAGAN & Co.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS DE VAPEUR.

Mr. Renou, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part à ses malades et aux habitans de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, qu'il a transporté son établissement de Bains Pharmaceutiques de la rue St.-Anne, No. 122, dans la rue du Quartier, N°. 156, au coin de la rue de Bourbon, maison occupée actuellement par Mr. le Dr. Fermento.

On sait généralement combien les bains de vapeurs sulfureuses et émollientes sont efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales, les paralysies et autres affections graves; il est inutile d'en citer des exemples.

Mr. Renou a profité de ce déplacement pour faire construire de nouveaux appareils et pour faire disparaître toutes les causes de reproches qu'on était peut-être en droit de faire à l'ancien établissement. Entr'autres changemens, la boisson salutaire pour les blancs et les [illegible] a été entièrement [illegible] avec [illegible] des nègres.

[illegible] pour les personnes [illegible] devenir pensionnaires.

Il a un vaste hospital pour les nègres, et la position [illegible] un [illegible] les habitations sont plus espacées [illegible] lui rend parfaitement saine.

Prix de l'abonnement de 12 bains,	$ 14	"
" ..... 6 "	9	"
" ..... 1 "	1	50
Le portrait d'un nègre dans l'hospital est	1	"

Mr. Renou prendra d'abord avec les propriétaires [illegible] convenances.

Dans les dernières années de sa pratique médicale à Paris, le Dr. Renou, lié de la plus intime amitié avec le Dr. Ducamp, inventeur du procédé le plus efficace pour la guérison des rétentions d'urine, s'était adonné spécialement à leur traitement. Il possède la collection la plus complette des instrumens qui y sont nécessaires. Il a l'honneur d'en faire part aux personnes affectées de cette [illegible] maladie. Son habitude de ce genre d'opérations, l'autorise à leur promettre tout les bienfaits de ce mode de traitement.

A VENDRE par les soussignés dans leur magasin,

100 caisses blanc de baleine

30 barils farine de bled Sarazin, fraiche

90 fréquins beurre

20 barils cidre de New-Ark

[illegible] farine fraiche

3 pipes eau-de-vie de France

Une caisse violons

Un assortiment de pierres à meules.

21 déc Russell & Burstow.

600 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par

4 déc. E. & Z. Lavedan.

500 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur différentes habitations, à vendre par

Legendre.

Un débarquement du brick Commodore Preble, et de la goélette Haïtienne Isabelle venant de Port-au-Prince.— barils de GINGEMBRE, rues de CASSE à vendre par

RECHEL & HENRY, 13 déc. Rue Dauphine No. 6.

A VENDRE.

Une superbe propriété, située dans la paroisse Jefferson, faubourg Lafayette, dans la rue Jefferson, consistant en deux terrains, sur lesquels il y a une étuvie de 96 pieds de long sur sol, planché haut et bas, une boulangerie, une maison de maître, puits, poulailler &c. 16 terrains situés dans la même rue, dont 12 d'entourés; pour les conditions, s'adresser à

24 déc. URBAIN PLAUCHE'.

FOR SALE,

By the Subscriber, NINETY-TWO Hhds. first quality SUGAR.

P. V. BARBET,

Dec. 26. No. 87 St. Louis Street.

Reçu par le brick henry, de Marseille et à vendre par le soussigné: Sardines à l'huile, gelée de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures cristalisées en boite, un assortiment de confitures de la Havane, nougat blanc, 40 caisses confitures de gingembre de kanton; trois barils anis vert très-frais. Le tout à un prix modéré.

4 dec. N. Mioton.

BRANDY, CLARET, &c.—Cognac and Champaigne, Brandy; 370 casks Medoc and Bordaux Claret; different qualities; 25 half dito dito dito dito; 1650 cases dito dito dito, dito; 66 half casks Barsac Wine; 130 boxes dito dito dito; 25 hampers Champaigne Wine; Corks, Aniseed, Vinegar, &c. imported direct and entitled to debenture.

P. E. SORBE, jan 12 118 Royal-st.

On sale—130 bags Havana green coffee; [illegible] pieces Scotch hemp cotton bagging, [illegible] perior quality; 9 cases shinting copper; 100 boxes tin plates—apply to

Jan 12 CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

Trésorerie de l'Etat de la Louisiane.

NOUVELLE-ORLEANS, 7 Fev. 1828.

CE BUREAU est transporté dans la maison ci-devant occupée par les Dames Ursulines, rue Conti, [illegible] vis-à-vis la demeure de M. Le Comte [illegible]. Ses bureaux seront ouverts depuis dix heures du matin jusqu'à deux de l'après-midi.

F. GARDERE, 7 Fév. 6 Trésorier de l'Etat.

LE Soussigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de CARROSSIER; il demeure rue Royale, No. 280, entre les rues de Maine et St. Philippe, ayant un très-bon [illegible] pour toutes les parties en bois, et en [illegible] les réparations de tout genre.

12 Jan A. COOKE.

Un débarquement du navire de Kennebunk, venant de New-York.

[illegible] (marque I. C.) de Champagne blanc mousseux.

[illegible] d'arrivages inférieurs.

370 sacs Café de la Havane.

30 caisses de 12 bouteilles Champagne mousseux.

100 sacs de 1000 bouchons fins.

40 caisses Huile de Vitriol de deux dameajennes chaque.

100 barils Vinaigre de cidre fort.

500 sacs Sel de Liverpool.

24 barillets Plomb de chasse, [illegible]

200 do. Blanc de Céruse broyé à l'huile.

40 barils Sucre en pain.

40 caisses Tabac à chiquer de Cavendish.

Grils pour bateaux à vapeur, Chaudières et [illegible], Broyes de Brouette.

A vendre par

[illegible] janv. SAMUEL F. MORGAN.

CONFITURES, &c. [illegible] de confitures en bajoes communes [illegible]; 4 cds. saindoux blanc; a vendre par A. HERCK, Jr.

Dec 18.

BEURRE frais—58 fréquins beurre en débarquement du bateau à vapeur Louisiana, et à vendre, par

27 nov W. D[illegible]LEY, rue Levée

TABAC &c.—Un débarquement du navire Charlotte

25 barils Tabac de Virginie,

25 boites do. do.

260 [illegible]

5 boucauds Rum quatrième preuve,

40 caisses cimbalaria et à lame de Whittemore, numéros assortis; 25 balles bandoquins et souliers, à vendre par M. MERRITT.

dec 20. No. 36 rue des [illegible].

HARDES, &c.—Un assortiment vient de [illegible] par le Griffin et le Delta, manufacture de Russie, toutes en soie, habits de différentes couleurs, et 25 douzaines vestagrin, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Douane, par

Dec 18. Wm. FROST, Jr.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'oignons de Queen Tun, 18 do. do. dites Cambrille et Duchesse; reçus par le Bolton, de Belfast, et à vendre par

19 déc CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

A LOUER—Une Maurrice jeune et saine, ayant un enfant d'environ [illegible] ans.

16 novembre

AVIS.—Les souscripteurs à l'association consolidée des cultivateurs de la Louisiane, sont prévenus que le Lundi 25 de Février à 10 heures du matin, il sera procédé à l'élection de nouveaux directeurs, conformément aux dispositions de la 9me. section de la charte. Les votes pour les élections, seront reçues dans l'étude de Mr. de Armas, notaire de l'institution, rue Royale.

J. L. PREVOST, 14 janv. Caissier

Demande d'une Cuisinière.

ON desirerait trouver une Cuisinière propre à un ménage.—S'adresser à l'Imprimerie de cette feuille. 29 janv.

NOUVEAU TARIF des Droits de Douane du Mexique, an 1828.

Arancel general para las aduanas de los Estados-Unidos Mexicanos. Prix: $2 3u.

Ch. Jourdan & Co.

25 fév libraires, rues Royale et Ste. Anne

A VENDRE par F. BERTOULIN—Kirch Wasser, Eau-de-Vie d'Andaye, Guignolet, Anizette de Marie Brizard, Sardines à l'huile et au beurre, Pâtés de lièvre truffés, do. aux foie gras, tranches de Saumon frais, et sardines crues. 20 Fév.

AVIS.—LE BUREAU du Trésorier de la Paroisse d'Orléans, est maintenant dans la maison ci-devant occupée par les Dames Ursulines, dans le même appartement où se trouve celui du Trésorier de l'Etat.

A. CRUZAT, 7 Fév. Trésorier de la Paroisse

[illegible] let, a negro boy aged of 13 years. [illegible] at this office. dec 7

[illegible] Fein, à vendre par

A. BIJUTAT, 1er Sept rue Toulouse No. 188

COUR DE DISTRICT, [illegible] 19 Février 1828. Baptiste et François Dauphin [illegible] cat de N. B. Le Breton, [illegible] insolvables et sur [illegible] distribution dans [illegible] la cour que les créanciers des dits B. et F. Dauphin, ainsi que toutes les personnes [illegible] cette affaire, [illegible] di 23e. jour de présentation [illegible] tableau de distribution [illegible]

(Signé) E. [illegible] 1er fév.—3f. Greffier.

Il soussigné offre à vendre par [illegible] marchandises suivantes, en débarquement du navire Belle, venant du Hâvre consistant en Bas de soie pour hommes et pour femmes, noirs et blancs, [illegible] femmes unis et brodés, [illegible] Soie pour hommes, Echarpes de [illegible], Rubans de Faïtas noir, [illegible] Bijouterie.

ANDREW HODGE, jun. 3 Déc.

Reçu par le navire Voltaire et à vendre par le soussigné, 40 caisses de Champagne de première qualité, marque de George Blaicher.

3 déc JOHN GARNIER.

FRUITS FRAIS, 30 caisses [illegible] nes, 30 paillons [illegible] 10 bls. Noix du Brésil. Reçus par le navire Tell, et à vendre par J. F. [illegible]

4 décembre

Un débarquement du navire Rome et Jules Grent, de Liverpool, et à vendre par les soussignés:

Toile à chemises de 4-4,

Châles de soie avec bordures [illegible],

Draps superfin bleu et noir,

Mousseline rouge [illegible],

Mousseline de 4-4 et 6-4,

Indiennes et mousseline unie,

Couvrepieds, etc. Les [illegible] ont droit à débouture.

KENNEDY & DOUGLASS.

15 de

A VENDRE

DEUX cents rames tant papier ecolier [illegible] aux armes que papier à lettres, fabrique de France, et [illegible] coton, à la librairie de Ch. Jourdan & co. auxquels il reste encore 25 barriques de très bon vin rouge par de Bordeaux à $34.

20 déc. CH. JOURDAN.

Un débarquement du sloop Juliet, venant de la Vera, 800 Surons TABAC, de première qualité, à vendre par

JEAN GOULET.

4 oc No. 5, Rue Toulouse.

Esclave en marronnage.

Une récompense de $15 est offerte à celui qui arrêtera la négresse NANON, absente depuis 15 jours, habituée à vendre des légumes; elle a la peau très-noire, [illegible] gros joues, le regard craintif; [illegible] était vêtue d'une robe de cotonade bleue à carreaux, elle se tient habituellement [illegible] de M. Jn. Morand Gouture [illegible] 25 piastres à celui qui pourra découvrir l'endroit où lui donner asile.

J. MAGOUTURE, 4 janvier rue du Chartres No. [illegible]

Reçus [illegible] balles Bonnets [illegible] en débarquement du brick Wm. [illegible] à vendre par JOURDAN.

12 [illegible]

Demande d'emploi.

Mr. J. C. Goss, jardinier-fleuriste, planteur et soigneur d'arbres et de vignes, établit toutes sortes de jardins neufs et répare les vieux; il exécutera tous les plans qui lui seront présentés; ayant appris à travailler sous les meilleurs maîtres jardiniers d'Europe, et ayant constamment exercé cet art même dans ce pays depuis plusieurs années; il a une parfaite connaissance de la culture des végétaux indigènes et exotiques. Il prendra des arrangemens avec la personne qui voudra l'employer au mois. Pour renseignemens, s'adresser à Mde. Mateosy et M. Willoz, rue d'Orléans, face au Café Davis, et à M. St.-George, encoignure des rues de la Levée et Ursulines. 25 janv

AVIS—Le soussigné désirerait trouver des écritures à faire quelles qu'elles puissent être, en Français; mais il préférerait la tenue des livres, qui a été sa principale partie. Il n'est point du tout occupé en ce moment, ce qui le mettrait à même de se charger de toute espèce d'ouvrage qui exigerait un travail assidu et analogue au présent avis.

FOURNIER.

Rue Bourbon, entre St. Pierre et Orléans

27 fev N°. 198 chez M. Gravier.

A VENDRE par Peter H. Chanoyoun, et importées par les dernières arrivages de Bordeaux; vin blanc de Graves en 4 bouteilles et de très bonne qualité. Vieux cognac Grand Lemon très vieux et de qualité très supérieure. Idem idem Chât. de Lafitte, Id. id. de St. Julien. 18 déc